

**COMPTE RENDU du rendez-vous CNP-IUT/GRAND OUEST
avec M. Thierry COULHON
Conseiller Spécial auprès de Madame la Ministre
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

JEUDI 05 MARS 2009 à 15h00

Représentant CNP IUT : Arnaud LE NY (IUT de Sceaux)

Représentants Coordination GRAND-OUEST :

Mathilde NOUAILLER (IUT de Rennes)

Franck LE BOLC'H (IUT de Brest)

Monsieur COULHON a écouté les revendications portées par la Coordination des personnels :

⇒ *Le maintien d'un fléchage national des moyens financiers et humains pour les IUT : ce fléchage doit être garanti par un texte réglementaire ou législatif.*

⇒ *Le maintien de la définition nationale des programmes (PPN), des modalités pédagogiques et des instances nationales (CCN, CPN...) garantissant un diplôme national.*

⇒ *Des moyens financiers et humains (postes de titulaires Enseignants et IATOS) à la hauteur de la mission spécifique des IUT en terme de formations universitaires, technologiques et professionnelles.*

⇒ *La garantie de l'affectation aux IUT de leurs ressources (DGF, droits d'inscriptions, taxe d'apprentissage, formation continue...) et la maîtrise de leurs dépenses (fonctionnement, investissement, emplois...). A ce titre le système SYMPA met en péril les IUT qui font leurs preuves depuis plus de 40 ans.*

Sur ces points M. COULHON nous a répondu qu'il n'était pas favorable à un fléchage aux IUT mais pour un dialogue direct et contractuel entre les Directeurs d'IUT et les Présidents d'Université sous l'œil vigilant du Ministère.

Il a été convenu de se revoir à l'issue des prochaines coordinations pour discuter des évolutions qui pourront intervenir d'ici là.

Notre impression :

Le rendez-vous d'une durée initialement prévue de 30 minutes a duré 1h45 et M. COULHON a longuement expliqué la position du Ministère et a écouté la position des personnels mobilisés depuis novembre.

Cependant nous n'avons pas été convaincus par ses arguments et avons défendu les IUT à partir de nos expériences de terrain.

L'appel à la mobilisation de tous le 10 mars et l'ultimatum « le 10 mars, les IUT s'arrêtent » est plus que jamais nécessaire et lui a été rappelé.